

ÉCOLE PRIMAIRE SAINT-MATHIEU ET LA MOTTE CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 19 JUIN 2025
De la quatrième séance ordinaire tenue au
235, ROUTE 109
SAINT-MATHIEU-D'HARRICANA, QC, J0Y 1M0

Présences

Mmes Pryscylla Traboulsi-Provost	Cindy Larochelle
Stéphanie Bisson	Mélanie Langlois
Marie-Pier Hébert	
M. Guillaume Turpin	

Direction

Mme Francesca Germain

Absences

Mmes Marie-Josée Dupras	Lucie Crépeault
Marie-France Leclerc	Naomie Faucher

1 Accueil, présence et vérification du quorum

Le quorum est atteint. La présidence souhaite la bienvenue à tous les membres.
Il est 19h04.

CE-932-24

Adoption de l'ordre du jour

2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE

CE-933-24

Adoption du procès-verbal
du 11 mars 2025 à 19h

3 Adoption du procès-verbal du 11 mars 2025

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,
QUE le procès-verbal soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE



4 Rapports et points en suivi

a. Direction

i. Suivi de la mesure 15024

Mme Francesca Germain fait le suivi de la mesure 15024.

Les cadeaux choisis ont été envoyés à la maison. Il reste 64\$, Mme Germain ira acheter des jeux de fonctions exécutives qui resteront à l'école.

ii. Consultation au sujet des manuels scolaires pour l'an prochain.

Mme Germain consulte les membres.

iii. Rédaction du rapport annuel du CÉ.

Mme Germain va terminer de le remplir avec les enseignants et elle le retournera par courriel pour que le CÉ puisse l'approuver.

iv. Adoption du rapport annuel du CÉ.

La demande d'approbation sera faite par courriel ultérieurement.

CE-934-24

v. Approbation des contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner pour l'an prochain.

Mme Germain présente les contributions financières exigées pour du matériel, des activités scolaires, des services offerts dans le cadre d'un projet pédagogique particulier et des services de surveillance du dîner pour l'an prochain.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Mélanie Langlois,

QUE les contributions financières exigées soient utilisées et approuvées comme présentées.

APPROUVÉ.

CE-935-24

vi. Approbation de la liste des effets scolaires et de la liste de matériel scolaire.

Mme Germain présente les listes d'effets scolaires et les listes de matériel scolaire de chaque classe.

IL EST RÉSOLU sur proposition de Mme Stéphanie Bisson,

QUE la liste des effets scolaires et de la liste de matériel scolaire soient utilisées et approuvées comme présentées.

APPROUVÉ.



- vii. Adoption du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain.

L'adoption a dû être annulé, car compression budgétaire pour l'an prochain, remis en septembre à la suite du dévoilement des montants alloués.

- viii. Adoption du budget annuel du service de garde pour l'an prochain.

L'adoption a dû être annulé, car compression budgétaire pour l'an prochain, remis en septembre à la suite du dévoilement des montants alloués.

- ix. Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours, et distribution d'un document faisant état de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel et aux élèves (sondage climat scolaire).

Mme Germain fait la présentation des résultats aux membres.

- x. Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaire.

Le montant de 500 \$ a été offert aux 2 établissements.

- xi. Consultation de l'acte d'établissement.

Mme Germain présente l'acte d'établissement.

- xii. Journées de concertation pour l'an prochain.

Il y aura 6 journées de concertations.

5 Rapport

a. Représentantes des enseignantes

i. Préscolaire et 1^{er} cycle

- Visite à Malartic.
- Refuge Pageau.
- Dîner hot-dog.

ii. 2^e cycle et 3^e cycle

- 3^e et 4^e sortie à la piscine.
- Tournoi d'échec.
- Spectacle Qu4artz.
- Spectacles jeunes talents.



- 6^e année graduation/projet chambre de rêve.
- Beach Party à la dernière journée d'école.
- Semaine de vélo.
- Sortie Parc Aiguebelle.
- Pièce de théâtre 3^e-4^e-5^e-6^e bien réussi.
- 6^e année dodo à l'école.

b. Suivi du comité de parents

Aucun.

6 Information-correspondance reçue

Aucune.

7 Questions du public

Aucune.

8 Varia

Passage piéton : Lettre écrite par Mme Germain qui est approuvé par le CÉ. Mme Germain va envoyer la lettre à la municipalité.

CE-936-24

9 Levée de l'assemblée

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU,

QUE la séance soit levée.

Il est 19h59.

ADOPTÉE

Francesca Germain, directrice par intérim

Pas de signature

Pryscylla Traboulsi Provost, présidente

Signature du président ↗

Mélanie Langlois, secrétaire

Signature du secrétaire ↗
